

## Révision du nom de la région administrative

### La MRC du Granit opte pour l'appellation Estrie

**Lac-Mégantic, le 17 février 2022** – Les élus de la MRC du Granit ont adopté mercredi soir, lors de la séance du Conseil des maires, une résolution à l'effet qu'ils souhaitent conserver l'appellation Estrie afin de désigner la région administrative suite à l'intégration des MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska survenue en juillet 2021.

Après avoir pris connaissance de nombreux mémoires, rapports, enquêtes et études, les élus ont ainsi déterminé qu'il serait préférable de conserver le nom Estrie. Selon l'avis de plusieurs d'entre eux, la désignation Cantons-de-l'Est a toujours sa place notamment dans le domaine touristique et en matière d'attractivité territoriale. La cohabitation entre les deux vocables est encore possible, comme ce fut le cas dans les dernières décennies.

« Le vote qui s'est tenu hier est le fruit d'un travail de réflexion approfondi de la part des élus. Ils ont pu réfléchir à la question en ayant davantage d'informations sur le sujet considérant qu'en juillet 2021, lors de la résolution initiale, la Commission municipale n'avait pas encore débuté ses travaux et amené la population et différents groupes à partager leur vision sur la question » a déclaré la préfète de la MRC du Granit, Madame Monique Phérvong Lenoir.

En effet, la Commission municipale du Québec a été mandatée, le 24 novembre dernier, pour organiser une consultation publique sur la demande de changement de nom de la région de l'Estrie et faire état par la suite des commentaires recueillis dans le cadre de cette consultation. Les consultations se poursuivent et il est prévu que la commission accueillera la population à Lac-Mégantic le 17 mars prochain à l'occasion d'une journée de consultation.

– 30 –

**Source :**

Véronique Lachance  
Agente aux communications  
MRC du Granit

☎ 819 583-0181, poste 117

✉ [vlachance@mrcgranit.qc.ca](mailto:vlachance@mrcgranit.qc.ca)